

Informations utiles après la naissance de votre bébé

Visites

En tant que père ou coparente, vous êtes toujours le/la bienvenu(e) à la maternité et votre présence n'est pas limitée.

Les propres enfants de la famille peuvent venir une fois par jour pour une durée illimitée.

Pour les autres visites, nous vous renvoyons à notre site web (www.azdelta.be) qui reprend les règles actuelles.

En tant que partenaire, vous pouvez rester dormir à la maternité. Cela vous revient à 20 euros, petit-déjeuner inclus.

Votre présence la nuit peut faire une grande différence pour votre femme. Si, en tant que partenaire, vous quittez l'hôpital plus tard que les heures de visite, vous devez emprunter la sortie de nuit (aux urgences).

Notre hôpital, et donc la maternité, est totalement non fumeurs. Il est uniquement autorisé de fumer aux endroits prévus à l'accueil de l'hôpital ou dans le local fumeurs aux urgences.

Déclaration de naissance

Tous les lundis, mercredis et vendredis, l'état civil de la ville de Roulers vient dans notre hôpital.

Il assure une permanence de 9 heures à 12 heures.

Vous pourrez ainsi faire la déclaration de naissance de votre bébé dans notre hôpital pendant votre séjour à la maternité.

Vous devez prendre rendez-vous. Vous pouvez le faire par téléphone au 1788 ou sur <http://afspraken.roeselare.be>.

L'état civil est présent dans le local 1.G3.4. Il se trouve dans le couloir des consultations de gynécologie. Il s'agit du même local que celui dans lequel la sage-femme vous a donné des informations pendant la grossesse.



Que devez-vous apporter ?

- Les cartes d'identité des deux parents
- Le formulaire de choix du nom
- Le certificat médical de naissance
- Le carnet de mariage ou la reconnaissance

Parking Est

Vous pouvez déposer ou prendre vos affaires personnelles dans votre voiture par l'entrée est. Vous pouvez vous y garer gratuitement pendant une demi-heure. Avant d'entrer dans le parking, prenez simplement votre ticket à la barrière. Si vous partez dans la demi-heure, insérez votre ticket de parking dans le terminal de paiement situé à l'entrée est. Vous recevrez alors un ticket pour 0 euro.

Si vous restez plus longtemps, vous pouvez vous garer sur le grand parking visiteurs. Vous prenez un ticket et au moment de votre départ, vous l'insérez dans les terminaux de paiement et payez.

Vous pouvez utiliser un chariot pour mettre et prendre vos affaires dans votre voiture. Demandez-le à votre sage-femme. Nous vous demandons de toujours le rapporter à la maternité.

Garez-vous à l'entrée est et prenez l'entrée qui mène à l'hôpital.

Suivez le long couloir devant vous jusqu'à l'ascenseur B7 sur votre gauche.

Allez à l'étage 1. Lorsque vous sortez de l'ascenseur, la maternité se trouve directement à votre droite.